



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCÈS VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 2 (MER CELTIQUE)

**Salle 21.04 “Jacob Van Artevelde” - Virginie Lovelinggebouw (VAC)
Koningin Fabiolalaan, 9000 Gand**

**Mardi 2 juillet 2019
15h30 – 17h00**

1. Accueil et présentations

Le président ad-hoc, Paul Trebilcock, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs, et les représentants du CIEM et de la COM à la réunion.

Des excuses ont été reçues de la part de Debbie Crockard avant la réunion. L'ordre du jour a été adopté comme il avait été rédigé.

Les points d'actions du procès verbal de la précédente réunion à Madrid le 13 mars 2019 ont été examinés :

1. Le CC EOS va recommander un groupe de travail CIEM visant à étudier les effets de l'activité sismique sur les stocks halieutiques et à étudier le potentiel en vue d'harmoniser les modes d'exploitation dans les zones protégées.

ACTION : Le secrétariat va suivre ce point d'action. Un groupe de travail de ce type existe probablement déjà.

2. Recommander une réunion commune avec le groupe des états membres des EOS en vue de proposer des mesures de sélectivité en mer Celtique et de débattre de futures mesures potentielles.

ACTION : Le secrétariat va le mentionner dans le courrier à envoyer lorsque la nouvelle présidence s'installera.

3. Demander des mises à jour au CIEM sur le statut et la participation à la réunion de benchmark sur le cabillaud, le merlan et l'aiglefin en 2020.

ACTION : Le secrétariat va avertir régulièrement les membres des prochaines réunions du CIEM (en particulier les réunions de benchmark sur le cabillaud, l'aiglefin et le merlan). Si un membre souhaite participer au nom du CC, il/elle doit en avvertir le secrétariat.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

2. Avis du CIEM pour la mer Celtique

M. Ghislain Chouinard (Vice-président ACOM) a présenté l'avis pour les stocks de mer Celtique au nom du CIEM. Les avis pour la *langoustine* (FU 16-17-20-22), la lotte (3.a, 4,6) et les raies et pocheteaux seront disponibles cet automne.

Après la présentation, le président a donné la parole aux participants pour les questions et invité les membres à donner un feedback spécifique qui formera la base de la réponse du CC EOS aux possibilités de pêche pour 2020.

Les points de discussion suivants ont été soulevés par les participants et M. Chouinard y a répondu :

- Un résumé juste de la situation du bar indiquerait que même s'il y a eu une réduction considérable de la mortalité par pêche, il faudra du temps avant que la biomasse se reconstitue et qu'un bon recrutement se concrétise. Est-ce correct ?

En effet, en termes de mortalité par pêche, les estimations indiquent une réduction. Le bar est un stock compliqué à évaluer. Un certain nombre d'hypothèses ont été faites. L'évaluation pourrait être améliorée avec de bonnes données des captures de la pêche récréative, qui manquent et sont actuellement estimées à partir des données de 2012.

- Une question d'assurance qualité a été soulevée eu égard à l'avis sur le cabillaud, le merlan et la plie. Il a été précisé dans l'avis que le CIEM reconnaît que l'évaluation de la SSB et de la F et l'analyse rétrospective sont peu fiables. Cependant, le CIEM a publié l'avis quoi qu'il en soit, en connaissance de la possibilité qu'il puisse changer considérablement l'an prochain. Lorsque ces problèmes ont été reconnus, sources de sérieuses préoccupations eu égard à la fiabilité de l'évaluation, un contrôle qualité a-t-il été effectué ? La situation est similaire pour le merlan, pour lequel les données de recrutement ont l'air douteuses. Dans le rapport, il est expliqué que ceci a eu lieu parce que l'étude n'a pas tenu compte des captures des âges 1 à 3 les trois années précédentes. Cette question de qualité a-t-elle été réglée ? Sans ce biais rétrospectif l'année précédente, il n'y aurait pas un tel déclin de la SSB aujourd'hui. Si on regarde la sole en 7h, j et k, le recrutement passé était très faible, alors que maintenant il est très fort. Cependant, les données qui soutiennent cette évaluation sont peu nombreuses, c'est-à-dire catégorie 3. Ceci a-t-il fait l'objet d'un contrôle qualité ?

Une fois les études effectuées, les résultats sont étudiés par un groupe d'experts. En ce qui concerne le merlan, en effet l'étude n'a pas détecté trois classes d'âge, mais l'étude ne présentait aucune indication d'erreur, c'est pourquoi elle n'a pas été rejetée. L'absence de ces trois classes d'âge suggère qu'elles sont faibles. Rétrospectivement, si elles sont détectées lors de futures études, ces estimations peuvent être révisées à la hausse même si on ne les voit pas au départ. Le benchmark pour le cabillaud, le merlan et l'aiglefin sera une occasion de réviser, analyser et actualiser l'évaluation pour l'an prochain, mais cet avis est le meilleur qui pouvait être fourni pour le moment. En ce qui concerne le cabillaud, il a été envisagé d'utiliser l'évaluation dans un sens relatif en raison de la magnitude des biais découverts, mais le résultat aurait été le même en termes de l'avis.

- La COM a demandé si le modèle utilise les données qui dépendent de la pêche et de quelle manière. Si on considère par exemple les captures de cabillaud en mer Celtique des deux



dernières années, elles ont considérablement chuté : comment cela est-il inclus au modèle SSB ?

Les captures sont incluses dans le modèle. Un atelier aura lieu cet automne, l'atelier pour le biais, lors duquel la pertinence des évaluations avec biais sera débattue, offrant une meilleure orientation en matière d'assurance qualité de ces cas.

- Pour la plie, le cabillaud et le merlan, l'avis scientifique demeure comme l'an dernier avec un TAC 0. L'an dernier, le CIEM a défini un avis concernant les critères des prises accessoires et l'obligation de débarquement. Le CIEM et la COM en ont-ils parlé cette année ? Il serait important pour le CC d'avoir ces informations compte-tenu de l'avis devant être fourni sur les possibilités de pêche.

L'an dernier la COM avait soumis cette demande technique au CIEM. La COM a des interactions régulières avec le CIEM, un accord annuel avec le CIEM produisant l'avis sur les captures et organisant les réunions sur la date à laquelle les demandes techniques peuvent être soumises. Le représentant de la COM a indiqué que la COM a connaissance de la question du TAC des prises accessoires car le CIEM a averti qu'il y aurait un avis de TAC 0 pour plusieurs stocks. Une demande technique à ce sujet est prévue, mais il est malheureusement très probable que les chiffres proposés pour l'avis de TAC des prises accessoires ne seront pas disponibles lorsque la proposition de la COM sur les possibilités de pêche sortira en novembre. Cela sera probablement résolu à titre de "non-document" qui ira au Conseil ultérieurement. L'avis de pêche mixte pour le cabillaud, l'aiglefin et le merlan en mer Celtique sera disponible ultérieurement, donc ce travail sera reporté, mais il sera débattu entre la COM et le CIEM.

- En ce qui concerne place in 7h, j et k, il y a une question eu égard à l'unité de gestion de ce stock : dans le rapport du groupe de travail il est indiqué que les captures de 7h doivent être associées aux stocks de 7e, f et g et une demande a été faite eu égard à davantage de flexibilité entre ces stocks, le CIEM a-t-il traité cette question, et comment ?

Un benchmark est déjà prévu pour 2020, où les données existantes seront examinées en ce qui concerne l'unité de gestion et la délimitation des stocks. Des données supplémentaires seront alors disponibles et permettront une révision des limites du stock et de l'unité de gestion. Dans le cas contraire, le benchmark analysera quelles données sont nécessaires et ce qu'il faut faire pour obtenir une meilleure délimitation du stock. Pour le moment, les données analytiques sont insuffisantes pour pouvoir analyser la question de flexibilité.

- Le chiffre des rejets pour le bar en 2019 a fait l'objet d'une enquête. L'avis de capture a doublé de 2018 à 2019 et en même temps les rejets, qui étaient élevée en 2018, sont désormais déclarés être très faibles.

Les estimations des rejets dans les projections sont basées sur le modèle. Il est noté qu'ils sont inférieurs aux récentes estimations. Il s'agit d'une question qui devra faire l'objet d'un examen plus approfondi.

- Pour en revenir au merlan, il a été à nouveau précisé que les chiffres ne semblent pas fiables et la justesse du modèle utilisé a été remise en question. Le changement dramatique actuel de la biomasse est une conséquence de l'absence des trois classes d'âge dans les évaluations



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

passées, pourquoi le CIEM n'a-t-il pas prévu ce problème ?

L'avis a été réduit pour deux raisons essentielles : premièrement parce que la biomasse a décliné et deuxièmement parce que cette année récente, la biomasse est également inférieure au B_{lim} . Si le stock est juste en-dessous du B_{lim} , comme c'est le cas, l'avis du CIEM stipule que toute capture devrait avoir pour résultat le placement du stock au moins au B_{lim} à la fin de l'année de projection. Si le stock est au-dessus de la $B_{trigger}$ RMD, la F_{RMD} peut être utilisée dans sa totalité ; si le stock est entre la F_{RMD} et le B_{lim} , une F réduite en-dessous de la F_{RMD} doit être appliquée ; et si le stock est en-dessous du B_{lim} , une mortalité par pêche encore inférieure doit être utilisée, afin que le stock revienne au B_{lim} avant la fin de l'année de prévision.

- Une question a été posée eu égard à la logique qui vise à inclure en mer Celtique deux rectangles statistiques de la mer d'Irlande (33E2 et 33E3) pour le cabillaud et le merlan.

Géographiquement, les deux rectangles sont contigus à la mer Celtique. La question de délimitation du stock est abordée au benchmark, pour s'assurer que les limites du stock sont toujours valides.

Le président a ensuite invité les membres à envoyer d'autres commentaires et questions sur l'avis du CIEM présenté, au secrétariat, qui va les rassembler et les transmettre au présentateur.

- **Rédaction d'un avis visant à documenter la proposition de TAC de l'UE**

ACTION : Le secrétariat va recueillir les contributions/commentaires des membres sur l'avis du CIEM présenté en vue d'élaborer un avis sur possibilités de pêche pour 2020.

3. Bonnes pratiques en matière d'évitement des situations de choke

A la précédente réunion du CC EOS à Madrid, la COM a informé le comité exécutif être en faveur d'un nouvel avis du CC sur la manière de gérer les problèmes de choke et d'identifier les nouveaux stocks à risque de choke.

Le comité exécutif doit décider si un groupe de discussion ou un groupe de rédaction d'avis sera mis en place pour élaborer l'avis et quels doivent être les termes de références (des termes de référence ont déjà été proposés à la réunion de Gand l'an dernier).

ACTION : Actualisation de l'outil d'identification de choke par le secrétariat. L'actualisation devrait envisager les nouvelles données sur la situation du stock et une boîte à outils de mesures qui peuvent être utilisées pour éviter l'effet de choke.

C'est le commencement d'un travail qui enregistrerait le travail effectué, ce qui a fonctionné et ce qui peut être amélioré. Le CC pourrait commencer par établir une évaluation du niveau de réussite des exemptions *de minimis* et survie élevée.

Il faudrait tenir compte du fait que l'avis sur les captures change considérablement par rapport à ce qu'il était lorsque l'outil a été préparé pour la première fois et que ce qui n'était pas une espèce limitante à l'époque va probablement en devenir une rapidement.

L'actualisation de l'outil présente deux aspects importants : l'actualisation avec les données sur le



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

nouvel avis et la situation du stock qui pourrait conduire à une catégorisation différente des espèces ; la boîte à outils de mesures qui peuvent être utilisées par stock et appliquées par situation de choke. La principale contribution des groupes de travail du CC vise à vérifier si tout outil ou tentative d'utilisation d'un outil a été ajouté au référencement des outils.

Il faut également étudier le calendrier de cet avis. Il pourrait être utile de l'intégrer à la procédure de RC au début de l'année prochaine.

Un point a été soulevé par rapport à la déception du CC en ce qui concerne le calendrier serré pour les commentaires sur la RC de cette année, qui n'a pas permis au CC d'atteindre un consensus, ce qui a eu pour résultat la production d'un document de discussion. Une organisation composée de multiples parties prenantes a besoin de temps et d'espace pour avoir des discussions et délivrer un avis unanime. Une question a été posée à savoir s'il est nécessaire d'avoir une RC sur les plans rejets chaque année.

La COM a répondu qu'en effet la procédure ne semble pas fonctionner très bien et que d'autres CC ont évoqué la même préoccupation. La COM doit étudier cette question de calendrier avec le groupe EM et la résoudre à l'aide d'un accord tacite sur des délais internes, ou une structure de date limite plus formelle. Il est important que les parties prenantes se sentent incluses à la procédure et la COM va œuvrer en sorte de mettre en place une structure plus formelle incluant le calendrier d'avis du CC. En théorie, il n'est pas nécessaire que ce soit une procédure annuelle, les exemptions pourraient avoir un mandat de 3 ans. Cependant, l'an dernier le CSTEP a rejeté un grand nombre de ces dernières les EM ont obtenu un compromis avec des exemptions temporaires d'un an pendant la collecte d'autres données pour obtenir l'accord. C'était supposé être une approche pragmatique mais au bout du compte la procédure s'est enlisée.

4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Le secrétariat assurera le suivi du contact du CIEM visant à recommander un groupe de travail pour étudier les effets de l'activité sismique sur les stocks halieutiques et à étudier le potentiel d'harmonisation des modes d'exploitation dans les zones protégées. Il est probable qu'un groupe de travail de ce type existe déjà.
2	Recommander une réunion commune avec le GEM des EOS en vue de proposer des mesures de sélectivité en mer Celtique et de débattre d'autres mesures potentielles. A proposer dans un courrier à envoyer lorsque la nouvelle présidence s'installera.
3	Le secrétariat va informer les membres des prochaines réunions du CIEM (en particulier les benchmarks sur le cabillaud, l'aiglefin et le merlan). Si un membre souhaite participer au nom du CC, il/elle doit en avertir le secrétariat.
4	Le secrétariat va recueillir les contributions/commentaires des membres sur l'avis du CIEM présenté, et fournir une réponse provisoire aux possibilités de pêche pour 2020
5	Actualisation de l'outil d'identification de choke par le secrétariat. L'actualisation devrait envisager les nouvelles données sur la situation du stock et une boîte à outils de mesures qui peuvent être utilisées pour éviter l'effet de choke.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Annexe 1 – Liste de Participantes

Membres du Groupe de Travail 2 du CC EOS	
Paul Trebilcock (ad-hoc Chair)	Cornish Fish Producers' Organisation (CFPO)
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Ciaran Whelan	Irish South and East Fish Producers Organisation
Patrick Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Francis O'Donnell	Irish Fish Producers' Organisation (IFPO)
Barrie Deas	National Federation of Fishermen's Organisation (UK)
Mike Park	The Scottish White Fish Producers Association
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation Ltd. (SWFPA)
David Vertegaal	European Anglers' Alliance
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland
Purificación Fernández	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)
Luis Francisco Marin	Organización de Productores de Pesca (OPPAO)
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
José Luis Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.
José Manuel Fernández Beltran	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OP-LUGO)
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)
Erwan Quemeneur	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistere (CDPMEM 29)
Caroline Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMM)
Olivier LeNezet	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Bretagne
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB)
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Thierry Kerzerho	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56)
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Observateurs du CC EOS	
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation)
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation
Irene Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Jenni Grossmann	Client Earth
Jean Cristophe Vandeveld	The Pew Charitable Trust
Pedro Santos	EBCD
Lydia Chaparro	Fundació ENT
Dominique Thomas	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Cotes d'Armor (CDPMEM 14)
Mathieu Vimard	Organisation des Pêcheurs Normands (OPN)
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord (OPCMEMMN)
Jerome Jourdain	UAPF
Delphine Roncin	FROM Nord
Autres observateurs	
Ghislain Chouinard	ICES



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Elsa Tudal	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Jonathan Shrives	European Commission
Secrétariat	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Mo Mathies	Deputy Executive Secretary NWWAC
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC